



Paris, le 13 mars 2017

## COMMUNIQUE DE PRESSE DU GARDE DES SCEAUX

### Signature d'un relevé de conclusions relatif à la réforme de la filière de commandement avec l'UFAP UNSa Justice

**Ce lundi 13 mars, Jean-Jacques URVOAS, garde des sceaux, ministre de la justice, a signé un relevé de conclusions relatif à la réforme de la filière de commandement avec la principale organisation de l'administration pénitentiaire, l'UFAP UNSa Justice.**

Ce relevé procède de négociations et d'un travail interministériel de plusieurs mois. Il constitue le début d'une réforme très ambitieuse visant à accroître les capacités d'encadrement au sein de l'administration pénitentiaire pour répondre aux exigences du droit pénitentiaire (traçabilité des décisions, lien renforcé avec l'autorité judiciaire, à celles des réformes structurelles récemment mises en œuvre (renseignement pénitentiaire, sécurité pénitentiaire, programme de construction...) ou accompagner des recrutements massifs.

En effet, l'administration pénitentiaire souffre d'un déficit d'encadrement (seuls 6% des personnels exercent ces fonctions), ce qui entraîne des conséquences quotidiennes sur le fonctionnement des établissements.

De fait, la présente réforme prévoit notamment :

- un vaste plan de requalification sur 5 ans qui fera passer 1400 premiers surveillants et majors en catégorie B et 450 officiers dans un corps de catégorie A créé pour l'occasion ;
- la révision de l'ensemble des grilles indiciaires à cette occasion ;
- le classement en service actif des personnels versés dans le nouveau corps de catégorie A ;
- la promotion de 470 personnels vers les grades de premiers surveillants ou de majors afin de remplacer en partie les requalifications dans la catégorie B ;
- le passage de 3 à 2 grades du corps de catégorie B (fusion des grades de lieutenant et de capitaine) afin de fluidifier considérablement l'avancement ;
- des discussions autour de la revalorisation des astreintes des officiers et de la question du logement de fonction ou sa compensation.

Jean-Jacques URVOAS se félicite de l'aboutissement de ce travail qui s'inscrit dans la dynamique de réformes qu'il a initiée depuis son arrivée au ministère de la Justice.

Contact presse – Cabinet du garde des Sceaux  
01 44 77 63 15 / [secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr](mailto:secretariat-presse.cab@justice.gouv.fr)